

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 1744

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

d'un pour-cent - la petite moitié des proportions plus réalistes admises dans les villes romandes.

En tout état de cause, l'explosion des coûts de l'aide sociale va globalement se poursuivre, pour dépasser les 6,6 milliards de francs enregistrés en 2005. Les

cantons supportent la quasi-totalité de cette charge globale. Ils ne manqueront pas de transférer sur les communes, à travers la facture sociale, une partie de leur éventuel manque à gagner consécutif à la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). Dans le vaste marchandage en cours, la

gauche, même quand elle est majoritairement aux affaires comme dans beaucoup de grandes villes, doit veiller à ce que les considérations financières ne l'emportent pas sur la prise en compte des besoins des personnes en difficultés, ni sur la gestion sérieuse de leurs dossiers. .

La leçon de la bulle hypothécaire américaine *Pas de marché sain sans un cadre normatif fort*

Jean-Daniel Delley (21 août 2007)

La Bourse est le lieu de rencontre des entreprises en quête de capitaux et des investisseurs qui cherchent à placer leur épargne. Elle garantit une allocation efficace des ressources financières dans un face-à-face de l'offre et de la demande, conformément aux règles d'autorégulation propres à un marché. Voilà pour la théorie. Une théorie une nouvelle fois prise en défaut à l'occasion de l'endettement hypothécaire américain.

Pour faire face à la chute brutale et sévère des cours et assurer l'approvisionnement en liquidités, condition de fonctionnement des marchés boursiers, les banques centrales ont dû y injecter des

dizaines de milliards de dollars. A cette occasion, on n'a pas entendu les protestations des coryphées d'un libéralisme pur et dur, pourtant prompts à dénoncer les interventions des pouvoirs publics. Par ailleurs la bulle hypothécaire américaine a révélé au grand public les mécanismes complexes de dispersion du risque, poussés à un point tel qu'il est devenu impossible d'identifier les produits financiers proposés aux investisseurs.

Cette péripétie, en espérant qu'elle en reste une, nous rappelle qu'un marché se nourrit de la confiance des opérateurs et que cette confiance exige une grande transparence, toutes conditions

qui ont fait défaut dans cette affaire. C'est dire que l'économie de marché implique un cadre normatif fort, garanti par les pouvoirs publics. Les pères du libéralisme l'avaient bien compris. Leurs descendants actuels l'oublient. Et quand le président français réclame de ses partenaires du G8 des mesures plus efficaces de contrôle, il se moque du monde: dans un marché financier globalisé, des règles qui ne s'imposeraient pas à tous les Etats seraient vaines. Or les grandes puissances économiques tolèrent toutes des paradis où les spéculateurs peuvent impunément se livrer au jeu de l'avion.